



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 95656

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur la situation des femmes enseignantes qui reste toujours aussi inégalitaire. Le bilan social annuel publié par la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale démontre que si la population enseignante reste très féminisée, il existe de fortes variations dans les fonctions occupées. Alors que plus de huit professeurs des écoles sur dix (81,6 %) sont des femmes, elles représentent moins de trois quarts des directeurs d'école. De même, chez les personnels de direction, la proportion de femmes est moindre : 45 % des principaux de collège, 8,9 % des proviseurs de lycée professionnel et 30,6 % des proviseurs de lycée. Le rapport signale également sur le plan des rémunérations que, dans le premier comme dans le second degré, le salaire net des hommes serait supérieur de 8 % à celui des femmes, à la fois pour le traitement indiciaire et les primes, ce qui lui semble pour le moins surprenant. De plus, les femmes recourent plus souvent au temps partiel et pour des quotités plus importantes, ce qui induit à la fois une rémunération moindre et des écarts salariaux importants. Elle lui demande donc quelles suites elle envisage de réserver aux affirmations d'inégalité entre les femmes et les hommes contenues dans ce rapport.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95656

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 3936

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)